

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 DÉCEMBRE 2019
DÉLIBÉRATION N° 2019-93

CONSEILLERS EN EXERCICE : 11

Conseillers présents : 9

Conseillers absents : 2

Conseillers représentés : 1

Pour : 10

Contre :

Abstention :

L'an deux mille dix-neuf, le neuf décembre à dix-neuf heures le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 03 décembre 2019, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Etienne - DEHOUX Brigitte - DRUJON D'ASTROS Cyrille - LUTZ Sandrine - REYNAUD Pascale - SEGOND Éric.

Absents : BOISSET Julien - MATHURIN Christian

Pouvoir : BOISSET Julien à DRUJON D'ASTROS Cyrille

Secrétaire de séance : LUTZ Sandrine

Objet PARTICIPATION AU VOYAGE SCOLAIRE EN ALSACE

- **Vu** la demande de Madame Carole ROBERT, organisatrice du voyage en Alsace dans le cadre de l'option « Mémoire et Avenir » des élèves de 3^{ème} du Collège des Giraudes,
- **Vu** le montant total du voyage estimé à 6 212.00 €.

Le Maire propose de subventionner ce voyage à hauteur de 200.00 €.

Envoyé en préfecture le 11/12/2019

Reçu en préfecture le 11/12/2019

Affiché le

ID : 005-210500583-20191209-201993-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve l'exposé du Maire.

Autorise le Maire verser la somme de 200 €, au Collège « Les Giraudes » dans le cadre du voyage en Alsace.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS

